

Etude : Nouvelles Fintechs et Assurtechs, à quoi faut-il s'attendre en 2023 ?

L'édition 2023 du panorama des startups Fintech et Assurtech françaises recense les acteurs du secteur et analyse les tendances pour 2023. Nous invitons les startups à se faire connaître en répondant à notre enquête avant le 13 février !

Temps de lecture : minute

16 janvier 2023

Pour la quatrième année consécutive, Maddyness et [platform58](#), l'incubateur de La Banque Postale, présentent un panorama des nouvelles Fintechs et Assurtechs françaises au stade d'amorçage et analysent les tendances du secteur pour l'année suivante.

Comment les startups fintechs et assurtechs financeront-elles leur amorçage en 2023 ? Comment recrutent-elles et à quel rythme ? Comment abordent-elles leurs marchés ? Quelles seront les tendances pour 2023 ? [L'édition 2022 du Panorama Fintechs et Assurtechs Early-Stage](#) a permis de révéler des tendances majeures et de mettre en avant les projets qui ont eu des croissances records. À quoi devons-nous nous attendre pour 2023 ?

Derrière 9 nouvelles licornes et des méga levées de fonds en 2022 (Payfit, Alan, Santevet...), un écosystème dynamique de jeunes pousses se structure. Les startups en amorçage ne font pas toujours la une des médias mais elles bousculent les codes et structurent petit à petit l'écosystème. Cette nouvelle génération Fintech et Assurtech mise sur des technologies nouvelles et désormais, elles se doivent d'en faire la

preuve.

En 2022, de nombreux projets favorisaient l'investissement de l'épargne accumulée pendant la crise sanitaire. En 2023, la situation inflationniste pourrait freiner les épargnants. Les intentions d'investissement en action seront en diminution de 6 points par rapport à l'année 2022 (source : Baromètre AMF) et les produits d'épargnes classiques peineront à promettre des niveaux de rémunération qui dépasseront l'inflation. Nous pourrions prévoir moins de projets d'opportunités et de mise en relation (intermédiation) au profit des services B2B aux acteurs financiers.

Après les montagnes russes des projets Fintech issus de l'environnement Web3, de nombreux porteurs de projet appelaient le régulateur à l'aide. Nous sommes désormais plus d'un an après le lancement de la charte de l'APCR et du programme monparcoursfintech.fr et nous devrions voir la mise en vigueur de la réglementation européenne MICA.

Maddyness et platform58 invitent les porteurs de projet de toute la France à remplir ce questionnaire en ligne afin de figurer dans le panorama 2023. Vous avez jusqu'au 13 Février pour répondre.

Article écrit par Maddyness avec platform58